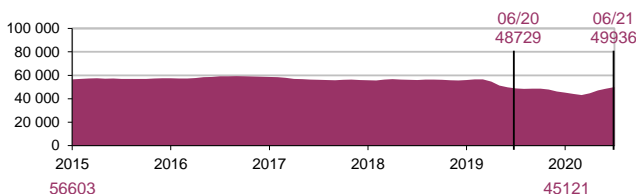


Avertissement : la crise sanitaire liée à la Covid-19 ayant conduit le gouvernement à prendre des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'évolution de l'accidentalité routière reflète depuis mars 2020 l'impact des mesures et la manière dont les Français ont adapté leurs mobilités selon les périodes. Un couvre-feu a été mis en place en France métropolitaine sur la première moitié de l'année 2021 et le télétravail fortement recommandé. L'heure de début du couvre-feu est repoussée de 21 h à 23 h le 9 juin 2021, celui-ci est ensuite levé au 20 juin 2021.

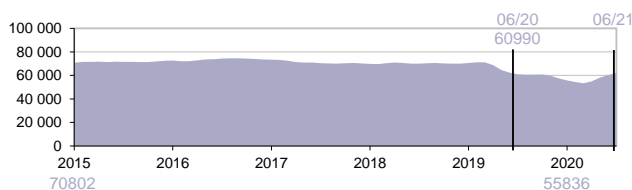
Les indicateurs de l'accidentalité routière présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020 ainsi les comparaisons sont réalisées également avec l'année 2019 voire les années antérieures. Des éclairages spécifiques sont apportés lors des baromètres trimestriels depuis le baromètre de juin 2020.

Évolution du cumul 12 mois

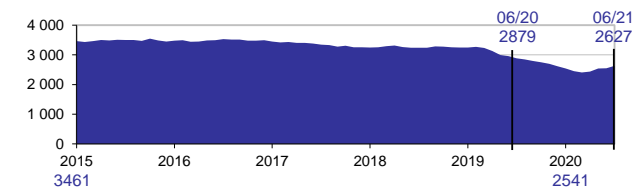
Accidents corporels
enregistrés par les forces de l'ordre, sur voie ouverte à la circulation publique



Blessés
dans les accidents enregistrés par les forces de l'ordre



Personnes tuées
dans les 30 jours après l'accident



Bilan du mois

5 562 accidents
corporels en juin

+1 385 par rapport à 2020
+ 327 par rapport à 2019

7 020 blessés
en juin

+1 752 par rapport à 2020
+ 349 par rapport à 2019

289 tués
en juin

+ 78 par rapport à 2020
- 3 par rapport à 2019

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), estimation 2021 d'après les données arrêtées au 09/07/2021

289 personnes sont décédées sur les routes de France métropolitaine en **juin 2021** contre 211 en juin 2020, soit 78 personnes tuées de plus (+37 %). Ce résultat est comparable à celui de juin 2019 (3 tués de moins) mais reste en légère baisse par rapport à la moyenne des mois de juin 2015-2019 (-3 %).

Le nombre d'accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre s'établit à 5 562 en juin 2021, contre 4 177 en juin 2020, soit 1 385 accidents corporels de plus, et contre 5 235 en juin 2019, soit 327 accidents corporels de plus. Le nombre d'accidents corporels est en hausse de +6 % par rapport à juin 2019.

7 020 personnes ont été blessées en juin 2021, contre 5 268 en juin 2020, soit 1 752 personnes de plus. Le nombre de blessés est en hausse de +5 % par rapport à juin 2019, avec 349 blessés de plus.

Les déplacements lors du mois de juin 2021 ont été plus importants qu'en juin 2020. Ce niveau de trafic en juin 2021 est mesuré par le Cerema (dataviz trafic) et comporte un pic de l'ordre de +40 % par rapport à juin 2020 (au trafic encore faible malgré la levée des restrictions de déplacements au 2 juin 2020). L'augmentation est particulièrement marquée le week-end, mais présente également pendant les jours ouvrés dans une moindre mesure. Ainsi les résultats concernant les accidents et les blessés reflètent le retour de la mobilité des Français à l'équivalence de la situation d'avant la crise, en 2019, avec une mortalité sur le mois de juin 2021 similaire à celles des mois de juin des années avant la crise sanitaire.

	Juin						Depuis le début de l'année						Sur une année glissante								
	2021	2020	2019	2021-2020		2021-2019		2021	2020	2019	2021-2020		2021-2019		2021	2020	2019	2021-2020		2021-2019	
				Ecart	%	Ecart	%				Ecart	%	Ecart	%				Ecart	%	Ecart	%
Accidents	5 562	4 177	5 235	+1 385	+33	+ 327	+6	24 288	19 473	26 760	+4 815	+25	-2 472	-9	49 936	48 729	56 017	+1 207	+2	-6 081	-11
Tués	289	211	292	+ 78	+37	- 3	-1	1 239	1 153	1 518	+ 86	+7	- 279	-18	2 627	2 879	3 242	- 252	-9	- 615	-19
Blessés	7 020	5 268	6 671	+1 752	+33	+ 349	+5	30 128	23 893	33 393	+6 235	+26	-3 265	-10	62 071	60 990	70 065	+1 081	+2	-7 994	-11

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), estimation 2021 d'après les données arrêtées au 09/07/2021

Les accidents corporels non mortels enregistrés par les forces de police et de gendarmerie nationales ne constituent qu'une partie des accidents corporels de la circulation routière, les forces de l'ordre n'étant pas systématiquement appelées pour intervenir. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent toutefois une information sur l'évolution de l'insécurité routière.

Évolution de la mortalité routière cumulée sur 12 mois selon les usagers

La **crise sanitaire** a profondément affecté les déplacements depuis mars 2020, pour tous les usagers, mais à des degrés divers selon l'alternance de restrictions et de mouvements autorisés.

Les **automobilistes** représentent habituellement la moitié de la mortalité routière. Leur mortalité sur ces 12 derniers mois est estimée à 1 236 tués contre 1 622 pour toute l'année 2019, soit une baisse de -24 % sur un peu plus d'un an, la mortalité automobiliste en juin 2021 reste très inférieure à celle de juin 2019.

La mortalité **piétonne** elle aussi baisse fortement sur cette période : on estime que 366 piétons seraient décédés ces 12 derniers mois contre 483 sur toute l'année 2019, soit une baisse de -24 %.

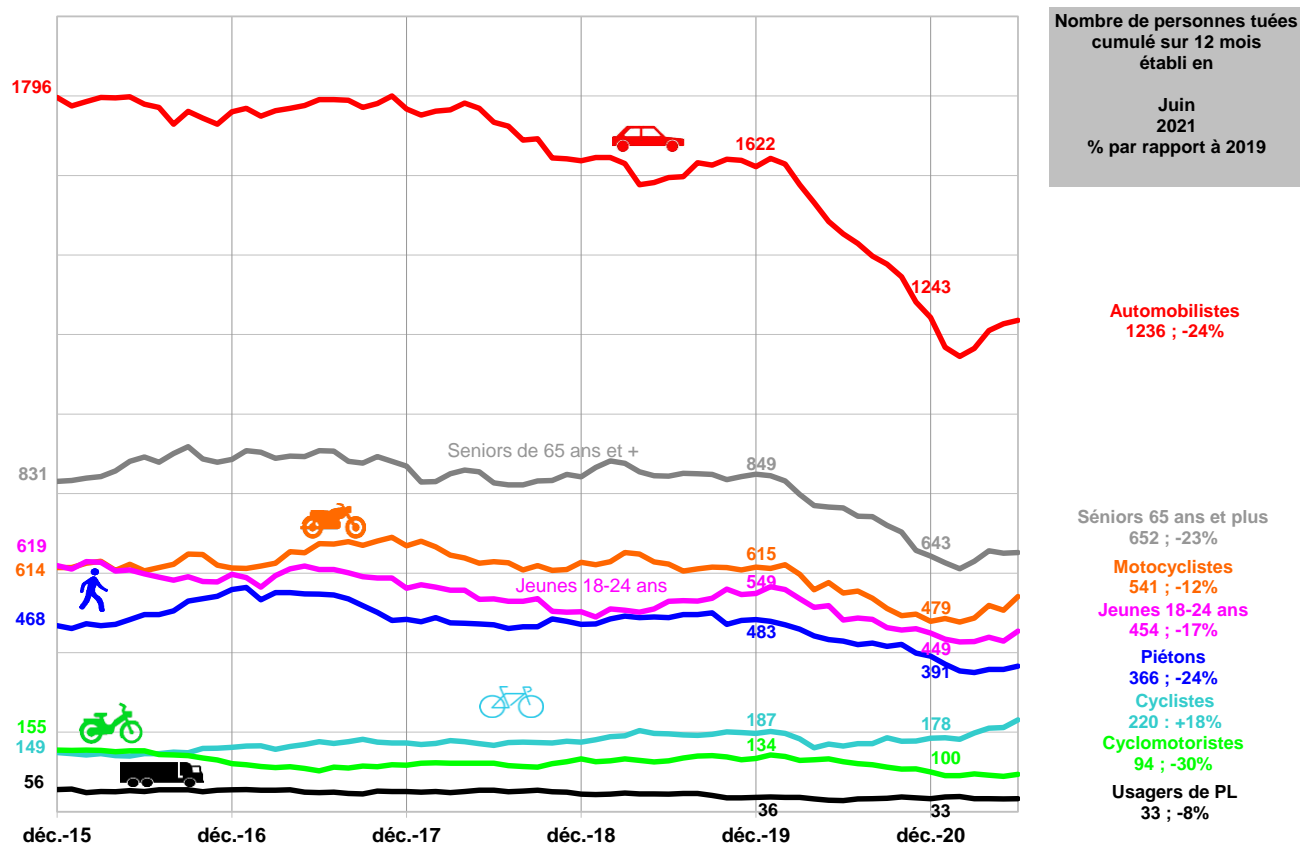
Ces très fortes baisses sont à mettre en relation avec la forte baisse de la mortalité des **seniors âgés de 65 ans ou plus**, en particulier ceux de 75 ans ou plus, qui ont fortement limité leurs déplacements pendant les confinements et périodes de couvre-feu, mais sont aussi sans doute beaucoup moins partis en vacances. Or les seniors représentent chaque année la moitié des piétons tués, et plus d'un quart des automobilistes tués.

La mortalité des usagers de **deux-roues motorisés** baisse également : la baisse chez les **motocyclistes** est de -12 % avec 541 tués ces 12 derniers mois contre 615 tués en 2019, une baisse qui se réduit ces derniers mois. La baisse de la mortalité des **cyclomotoristes** se maintient depuis le début de l'année 2021, -30 % par rapport à 2019 avec 94 tués en cyclomoteur ces 12 derniers mois contre 134 en 2019 ; une baisse qui reflète sans doute les mesures ayant freiné la mobilité chez les jeunes (enseignement à distance, couvre-feu).

La mortalité des **jeunes adultes de 18-24 ans**, au risque élevé d'accident grave de la route, baisse de -17 % ces 12 derniers mois par rapport à 2019 (454 tués contre 549 en 2019), une tendance qui se poursuit pour la première moitié de l'année 2021 avec les mesures de couvre-feu et la fermeture de certains lieux festifs.

Comparée aux autres évolutions, la mortalité **cycliste** augmente ces derniers mois après une réduction au début de la pandémie, et le résultat est en forte hausse : 236 cyclistes sont décédés ces 12 derniers mois, soit +20 % par rapport à 2019. En effet, si les déplacements ont été limités par les mesures liées à la crise sanitaire, les Français ont montré un engouement pour l'utilisation de modes de déplacements individuels sur les petits trajets plutôt que les transports en commun en ville, mais aussi ont développé les loisirs à vélo en milieu rural.

Enfin la mortalité des usagers **poids lourds** est stable, le maintien de leur activité restant essentielle pour la vie quotidienne des Français et des entreprises. Elle reste toutefois à un niveau réduit de près de la moitié en 10 ans.



Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), estimation 2021 d'après les données arrêtées au 09/07/2021

Mortalité routière 2021 selon le mode de déplacement, l'âge, et le réseau routier

La mobilité des Français a été impactée par la réduction du couvre-feu aux horaires 23h à 6h le 9 juin, contrairement aux horaires de 21h à 6h auparavant, puis par la levée du couvre-feu à partir du 20 juin. La mortalité en juin 2021 est nettement supérieure à celle enregistrée au mois de juin 2020, alors que l'ensemble des déplacements étaient autorisés à partir du 2 juin 2020 sur le territoire français.

La mortalité **cycliste** est particulièrement élevée pour le mois de juin 2021 avec quasiment le double de tués par rapport au mois de juin 2019.

La mortalité **piétonne** en juin 2021 est en hausse par rapport à la période d'avant crise (juin 2019), et cela est encore plus marqué comparé au mois de juin 2020. Ainsi 37 piétons ont été tués en juin 2021, soit 4 de plus qu'en juin 2019 et 8 de plus qu'en juin 2020.

La mortalité **motocycliste**, avec 83 tués, est supérieure au niveau de la moyenne de ces 10 dernières années. La météo du mois de juin 2021 particulièrement ensoleillée dans le Sud Est a notamment joué un rôle important pour favoriser l'usage de la moto.

La mortalité des **automobilistes** est plus élevée qu'en juin 2020 : 110 automobilistes ont été tués contre 101 en juin 2020, soit 9 tués de plus. Ce bilan est cependant très inférieur à celui du mois de juin 2019, ainsi qu'aux mois de juin des années précédentes (de l'ordre de 30 tués de moins). A l'exception du Sud Est, ce mois de juin a connu une météo très instable qui a limité les sorties tour à tour sur certaines régions.

La mortalité des **jeunes de 18-24 ans** pour juin 2021 a doublé par rapport à celle de juin 2020 mais reste inférieure à celle de juin 2019. La mesure de couvre-feu bénéficie un peu plus aux jeunes adultes avec les restrictions sur les soirées ainsi que la fermeture des lieux festifs.

La mortalité des **séniors de 65 ans ou plus** est légèrement supérieure à celle de juin 2020 et est similaire à celle de juin 2019. Les seniors de 75 ans ou plus en particulier, peu mobiles pendant la pandémie jusqu'à présent, semblent reprendre leurs habitudes de sortie.

En agglomération, la mortalité est supérieure à celles de juin 2020 et de juin 2019, avec respectivement 23 et 9 tués de plus. **Hors agglomération**, la mortalité est supérieure à celle de juin 2020 mais reste légèrement inférieure à celle de juin 2019, avec respectivement 52 tués de plus et 5 tués de moins.

	Juin						Depuis le début de l'année						Sur une année glissante						
	2021	2020	2019	2021-2020	2021-2019	2021	2020	2019	2021-2020		2021-2019		2021	2020	2019	2021-2020		2021-2019	
	Ecart		Ecart		Ecart				%	Ecart	%	Ecart				%	Ecart	%	
Piétons	37	29	33	+8	+4	149	174	228	-25	-14	-79	-35	366	429	488	-63	-15	-122	-25
EDPm	4	1	2	+3	+2	8	4	3	+4	ns	+5	ns	11	11	nc	+0	+0	+8	+267
Cyclistes	28	12	16	+16	+12	98	56	89	+42	+75	+9	+10	220	154	193	+66	+43	+27	+14
Cyclomotoristes	12	7	14	+5	-2	36	42	50	-6	-14	-14	-28	94	126	128	-32	-25	-34	-27
Motocyclistes	83	49	75	+34	+8	285	223	288	+62	+28	-3	-1	541	550	623	-9	-2	-82	-13
Automobilistes	110	101	132	+9	-22	581	588	757	-7	-1	-176	-23	1 236	1 453	1 595	-217	-15	-359	-23
Usagers de PL	3	2	3	+1	+0	14	14	22	+0	+0	-8	-36	33	28	44	+5	+18	-11	-25

Moins de 18 ans	27	7	13	+20	+14	90	53	62	+37	+70	+28	+45	188	144	157	+44	+31	+31	+20
18-24 ans	49	24	60	+25	-11	211	206	273	+5	+2	-62	-23	454	482	529	-28	-6	-75	-14
65 ans ou plus	60	58	60	+2	+0	304	295	380	+9	+3	-76	-20	652	764	844	-112	-15	-192	-23

Sur le réseau routier

En agglomération	103	80	94	+23	+9	707	680	886	+27	+4	-179	-20	1 524	1 738	1 947	-214	-12	-423	-22
Hors agglomération	169	117	174	+52	-5	409	393	494	+16	+4	-85	-17	859	936	1 006	-77	-8	-147	-15
Sur autoroute	17	14	24	+3	-7	95	80	138	+15	+19	-43	-31	216	205	289	+11	+5	-73	-25

nc : chiffres non connus ; ns : évolution non significative

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), estimation 2021 d'après les données arrêtées au 09/07/2021

Les piétons intègrent les utilisateurs d'Engins de Déplacement Personnel non motorisés (les rollers, les planches à roulette, les trottinettes), qui se déplacent sur les mêmes espaces que les piétons à pieds et sont considérés comme piétons dans le code de la route.

Les Engins de Déplacement Personnel motorisés (EDPm) contiennent les trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards, segways, etc... ; ils se déplacent comme des vélos.

Les cyclistes sont les usagers se déplaçant à vélo, qu'il soit à assistance électrique ou non.

Les cyclomoteurs sont des deux-roues motorisés de moins de 50 cm3 et ayant une vitesse maximale par construction ne dépassant pas 45 km/h, y compris les scooters de moins de 50 cm3.

Les motocyclistes sont des deux-roues motorisés de plus de 50 cm3, y compris les scooters de plus de 50 cm3.

Les automobilistes sont les véhicules légers (VL) ; les utilitaires ne sont pas pris en compte dans cette catégorie.

Les Poids lourds (PL) sont des véhicules destinés au transport des charges lourdes ou volumineuses, de PTAC supérieur à 3,5 t.

Les personnes de "moins de 18 ans" sont les enfants et adolescents âgés de 0 à 17 ans inclus.

Les jeunes âgés entre "18 et 24 ans" inclus forment la catégorie la plus à risque en matière d'insécurité routière.

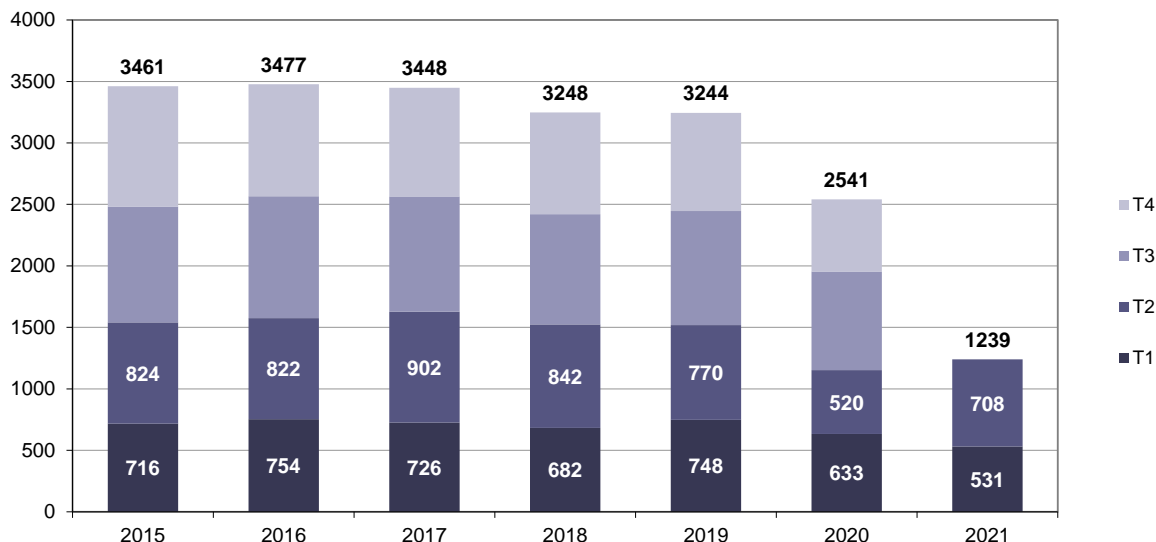
Le réseau routier "en agglomération" concerne les voies se trouvant entre les panneaux d'entrée et de sortie d'une commune.

Le réseau routier "hors agglomération" concerne les routes non autoroutières en-dehors des voies "en agglomération".

Le réseau "autoroute" concerne les voies de circulation à statut autoroutier, indiquées par des panneaux bleus.

Évolution de la mortalité routière par trimestre pour chaque année

La mortalité routière du **2ème trimestre 2021 s'élève à 708 tués**, supérieure de +36 % à celle du 2ème trimestre 2020 (520 tués) et inférieure de **-8 % par rapport au 2ème trimestre 2019** (770 tués), **référence avant pandémie**. La baisse concerne principalement les automobilistes et les piétons : 307 automobilistes et 83 piétons ont été tués au 2ème trimestre 2021 soit respectivement des baisses de -15 % et -14 % par rapport au 2ème trimestre 2019. Une hausse forte de +29% de la mortalité cycliste est à noter au 2ème trimestre 2021 avec 63 tués contre 49 au 2ème trimestre 2019. 185 motocyclistes ont été tués au 2ème trimestre 2021, des résultats en légère hausse par rapport à 2019.

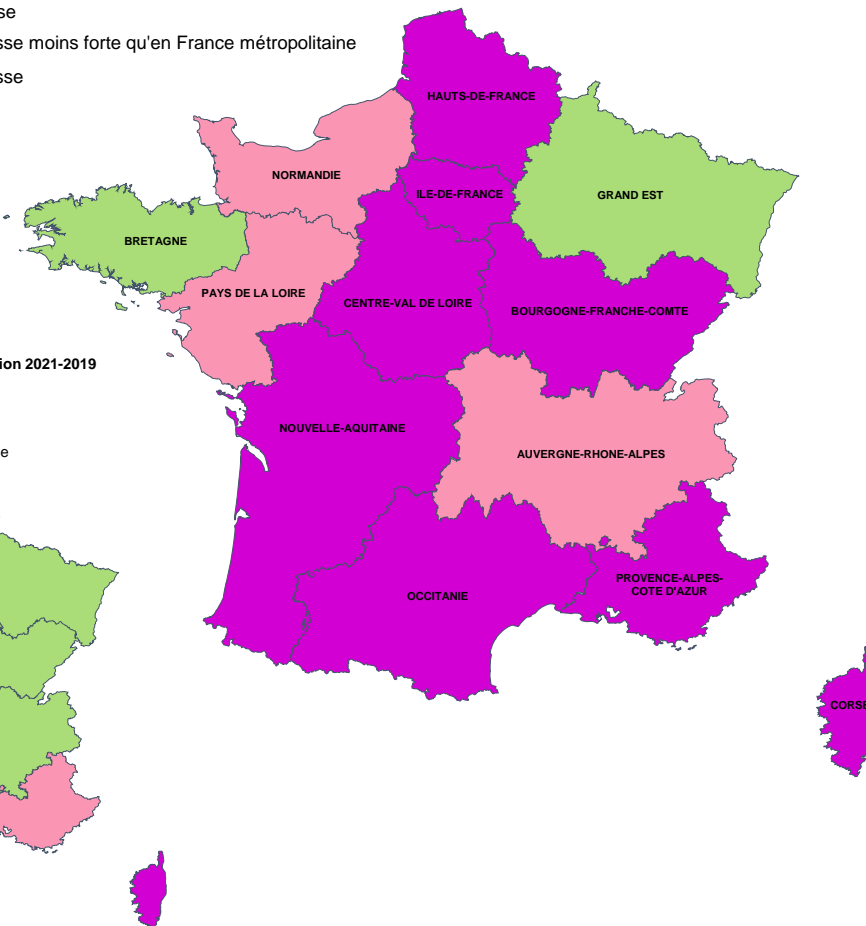


Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), estimation 2021 d'après les données arrêtées au 09/07/2021

Bilans régionaux

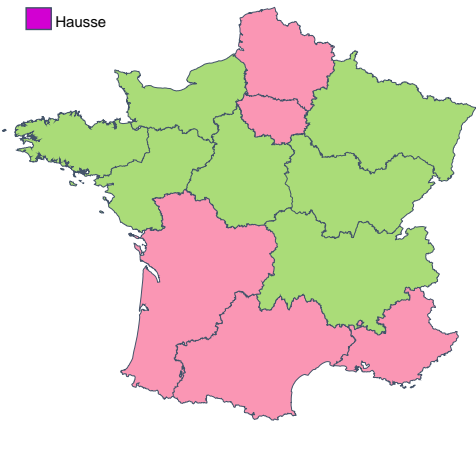
Cumul provisoire 6 premiers mois - Variation 2021-2020

- Baisse
- Hausse moins forte qu'en France métropolitaine
- Hausse



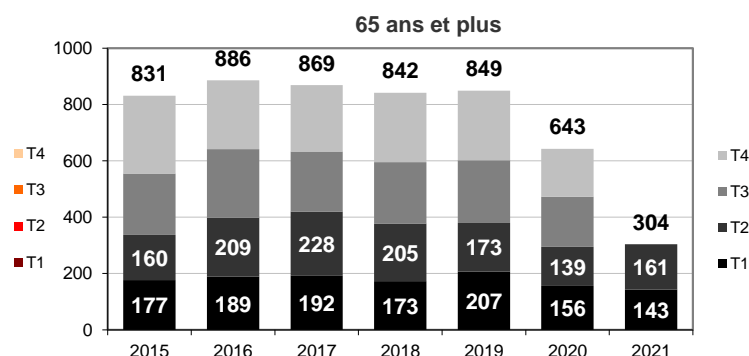
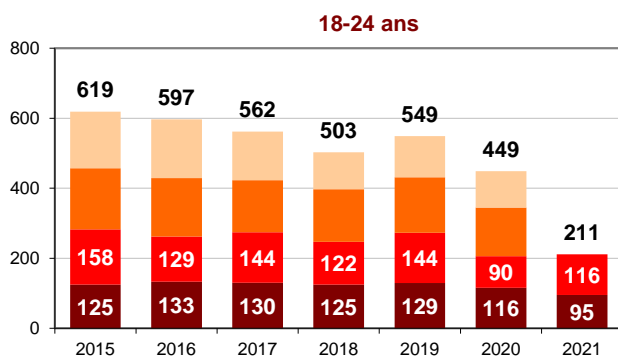
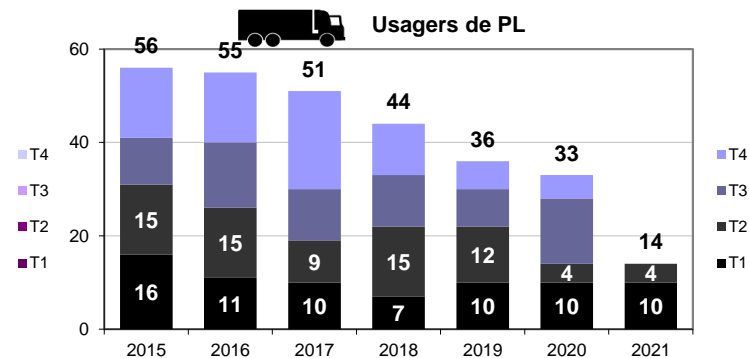
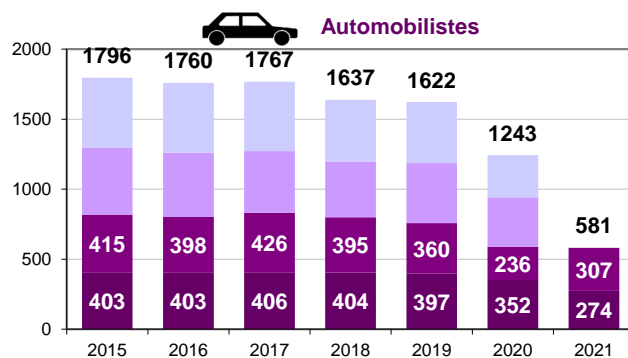
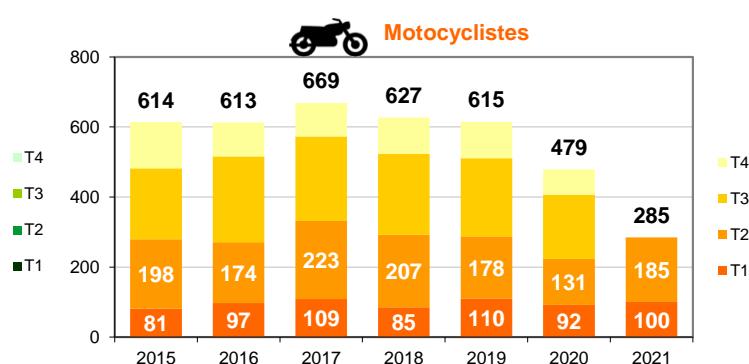
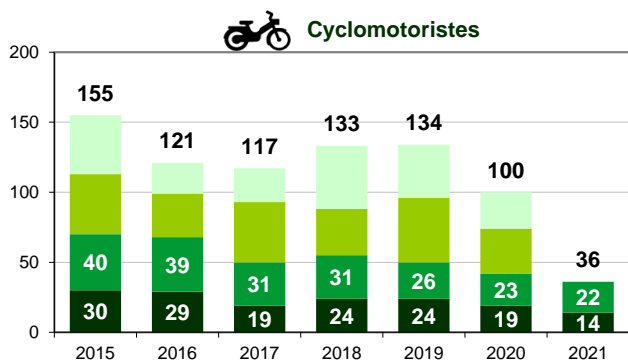
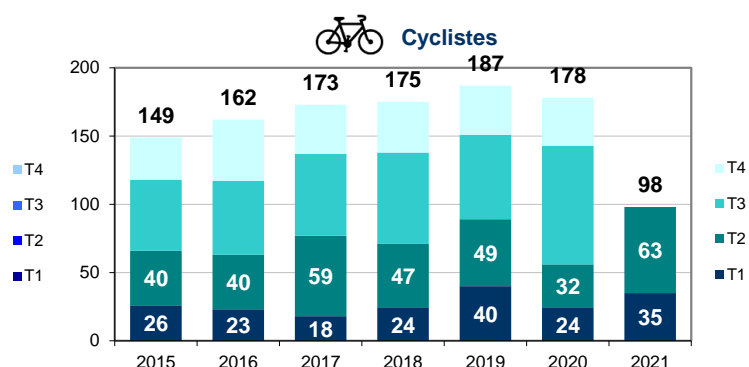
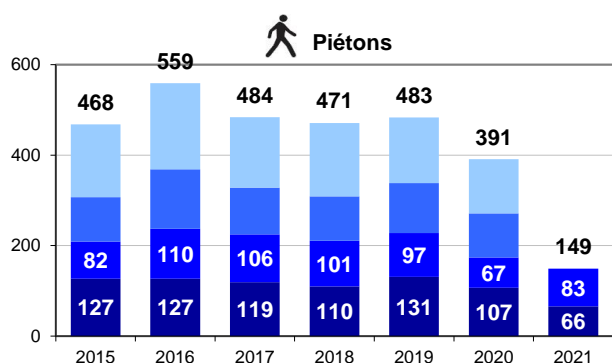
Cumul provisoire 6 premiers mois - Variation 2021-2019

- Baisse plus forte qu'en France métropolitaine
- Baisse moins forte qu'en France métropolitaine
- Hausse



Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), estimation 2021 d'après les données arrêtées au 09/07/2021

Évolution de la mortalité routière des types d'utilisateurs par trimestre pour chaque année



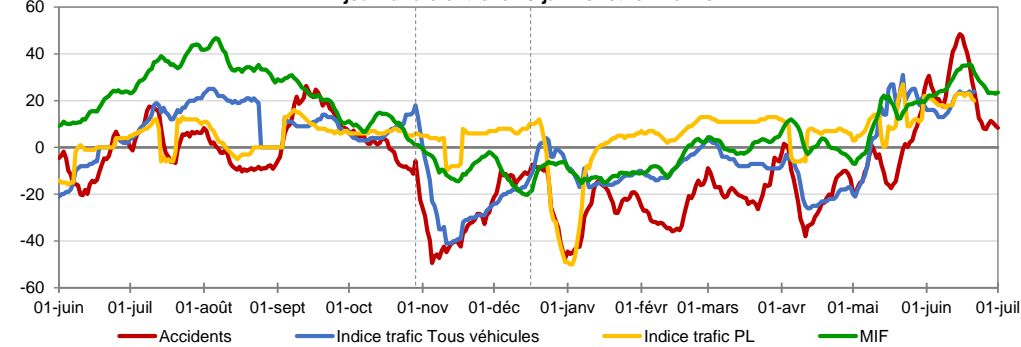
Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), estimation 2021 d'après les données arrêtées au 09/07/2021

Suivi de l'impact de la crise sanitaire - Deuxième trimestre de l'année 2021 (1er avril - 30 juin)

Dans le cadre de la crise sanitaire liée à la Covid-19, en France métropolitaine, du 3 avril au 2 mai, les déplacements sont limités à 10 km. A partir du 3 mai, un couvre-feu est mis en place de 19h à 6h, il est réduit de 21h à 6h à partir du 19 mai, puis de 23h à 6h à partir du 9 juin et depuis le 20 juin il n'y a plus de couvre-feu en France métropolitaine.

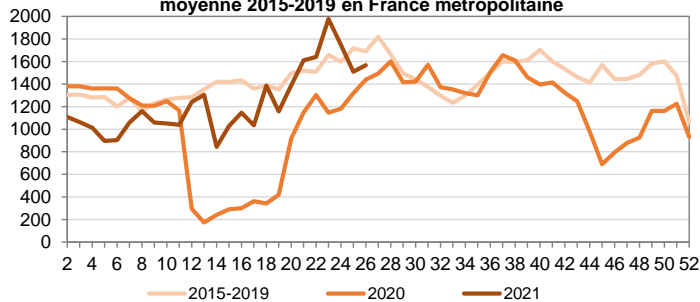
En avril 2021, pendant les restrictions de déplacement, le trafic baisse de nouveau, mais le nombre de messages d'infraction (MIF) à la vitesse ne suivent pas la tendance du trafic et restent stables, suggérant des excès de vitesses plus fréquents. A partir du mois de mai, le trafic et le nombre de MIF poursuivent leur augmentation, l'accidentalité repart également à la hausse en décalé à partir de fin mai, avec un pic mi juin (+40% par rapport à la référence d'avant crise).

Tendance du trafic routier, des infractions et des accidents corporels au regard de périodes hors crise - Evolution de la moyenne glissante 7 jours du 1^{er} juin 2020 au 30 juin 2021 par rapport à la moyenne journalière entre le 13 janvier et le 2 février 2

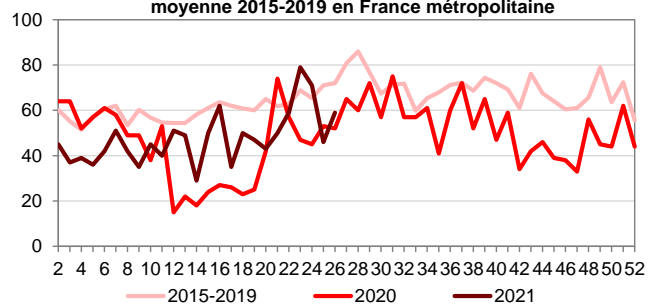


Sources : ONISR - Nombre d'accidents, séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), données brutes 2021 arrêtées au 9/07/2021
Cerema - Indice de trafic routier (réseau national concédé) cumulé 7 jours glissant, disponible au 4/07/2021
DSR - messages d'infractions (MIF) provisoires, au 12/07/2021

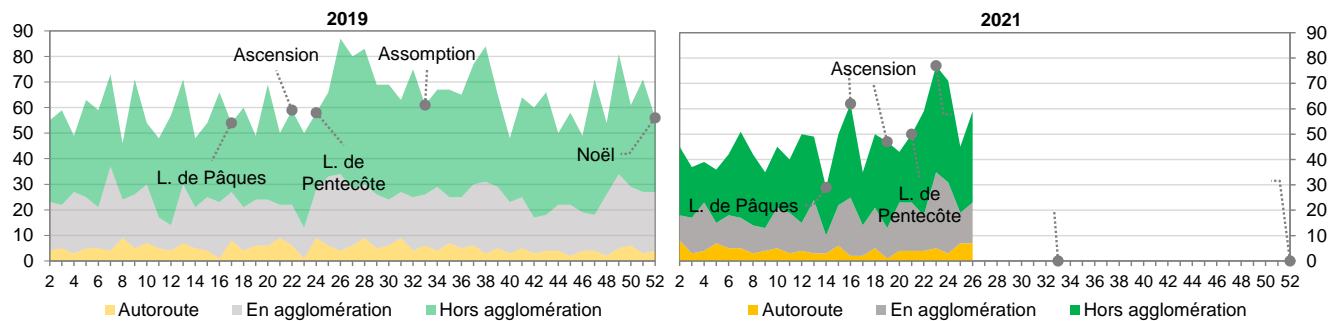
Nombre de victimes semaines 2 à 26, en 2021, en 2020 et en moyenne 2015-2019 en France métropolitaine



Nombre de tués semaines 2 à 26, en 2021, en 2020 et en moyenne 2015-2019 en France métropolitaine

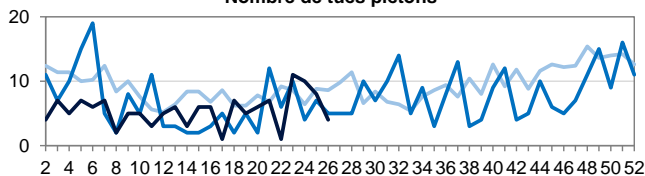


Nombre de tués selon le milieu par semaine, de la 2^e à la 26^e semaine en France métropolitaine

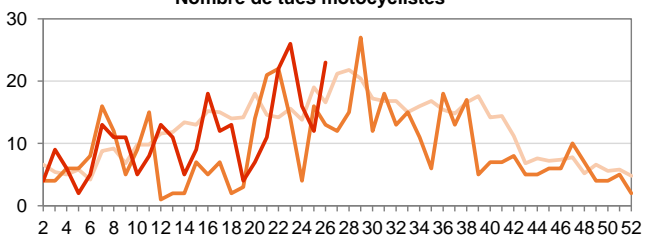


Mortalité hebdomadaire selon les usagers en 2021, en 2020, et en moyenne 2015-2019, en France métropolitaine

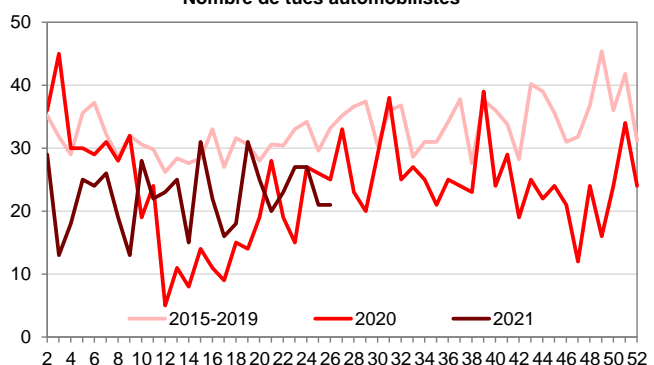
Nombre de tués piétons



Nombre de tués motocyclistes



Nombre de tués automobilistes



Sur le 2^e trimestre 2021, la mortalité des automobilistes est inférieure à la moyenne des 2^{èmes} trimestres 2015-2019 mais supérieure au 2^{ème} trimestre 2020, contrairement aux mortalités des piétons et des motocyclistes qui sont équivalentes, voire supérieures, aux années précédentes.

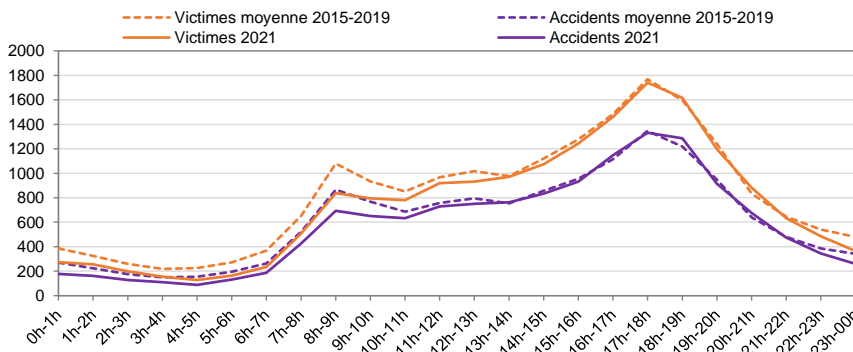
Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), données brutes 2021 arrêtées au 9/07/2021

Baromètre du mois de juin 2021

France métropolitaine - Page 6/11

Focus sur les 2èmes trimestres 2021, 2020, et en moyenne 2015-2019, France métropolitaine

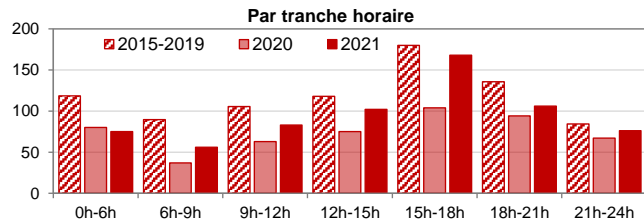
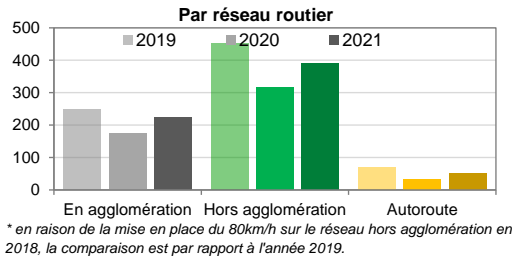
Nombre d'accidents et de victimes (Tués+blessés) en cumul d'avril à juin en France métropolitaine



D'avril à juin	Accidents	Victimes	dont Tués
2021	13 839	17 864	671
2015-2019	14 866	19 511	935
Différence	-1 027	-1 647	-264
Evolution	-7%	-8%	-28%

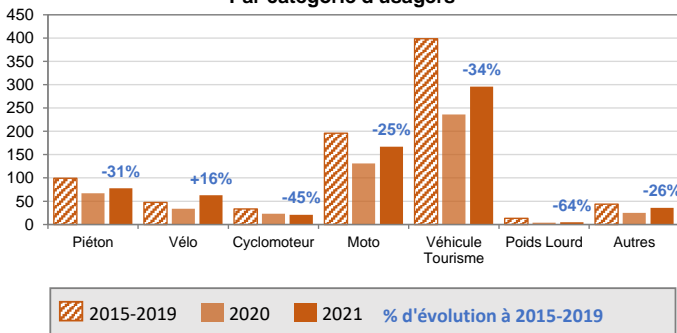
Les restrictions de déplacement imposées au 2ème trimestre 2021 conduit à ce que le nombre de tués baisse plus fortement que le nombre d'accidents ou de victimes.

Nombre de tués au 2ème trimestre pour 2021, 2020, et en moyenne 2015-2019, en France métropolitaine



Nombre de tués au 2ème trimestre pour 2021, 2020, et en moyenne 2015-2019, en France métropolitaine

Par catégorie d'usagers



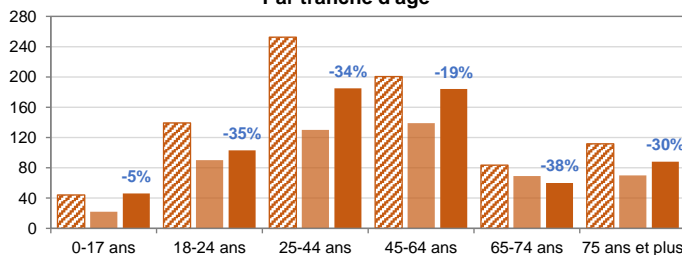
La mortalité globale baisse de -28% pendant la période d'avril à juin 2021 par rapport à la moyenne des 5 dernières années avant pandémie.

Les mortalités des automobilistes et des motocyclistes contribuent le plus à la baisse (respectivement pour 2/3 et pour 1/6). La mortalité des piétons reste inférieure à celle de la moyenne 2015-2019 (-31%). La mortalité des cyclistes augmente (+16%).

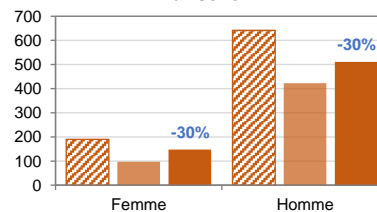
Les baisses de la mortalité des 65-74 ans (-38%), des 18-24 ans (-35%) et des 25-44 ans (-34%) sont supérieures à la baisse globale, elles contribuent respectivement pour 1/7, 1/5 et 2/5 des décès en moins.

La mortalité routière du 2e trimestre 2021 baisse dans les mêmes proportions chez les femmes et chez les hommes par rapport aux années 2015-2019.

Par tranche d'âge



Par sexe



Cyclistes tués et blessés au 2ème trimestre pour 2021 et en moyenne 2015-2019, France métropolitaine

Tranche d'âge	Année	Tués		Blessés	
		Hors agglomération	En agglomération	Hors agglomération	En agglomération
65 ans et +	2021	36%	22%	19%	8%
	2015-2019	36%	23%	19%	8%
25-54 ans	2021	15%	12%	40%	4%
	2015-2019	15%	12%	38%	7%
0-24 ans	2021	10%	5%	26%	3%
	2015-2019	6%	7%	25%	3%

63 cyclistes ont été tués au 2ème trimestre 2021 (25 en agglomération et 38 hors agglomération) contre 47 tués en moyenne sur les 2èmes trimestres 2015-2019 (20 en agglomération et 27 hors agglomération).

La mortalité cycliste hors agglomération a augmenté de +41% au 2ème trimestre 2021 par rapport à la moyenne 2015-2019 et de +25% en agglomération.

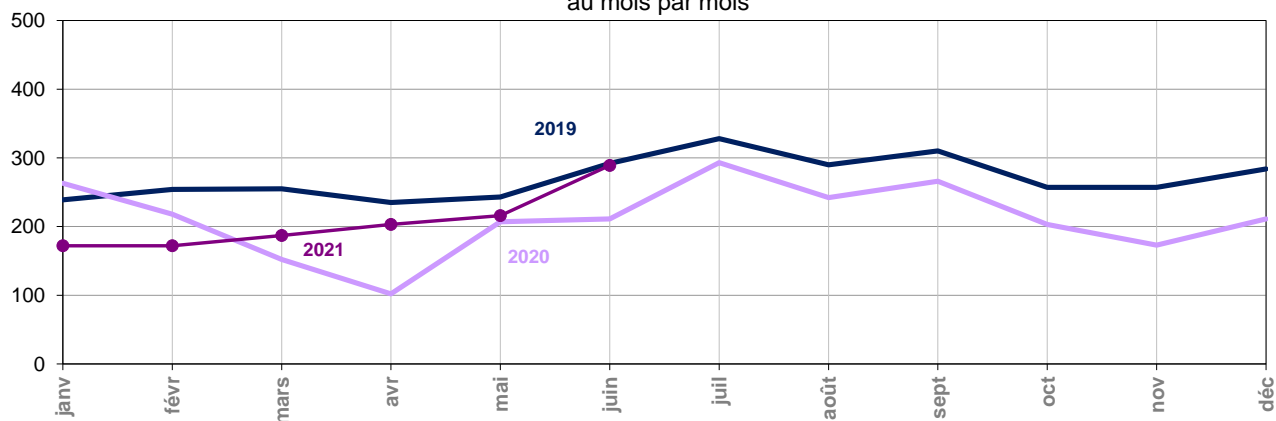
61% des cyclistes tués ce trimestre le sont hors agglomération pour 15% des cyclistes blessés enregistrés par les forces de l'ordre.

58% des cyclistes tués sont âgés de 55 ans ou plus.

■ Hors agglomération ■ En agglomération



Tués à 30 jours au mois par mois

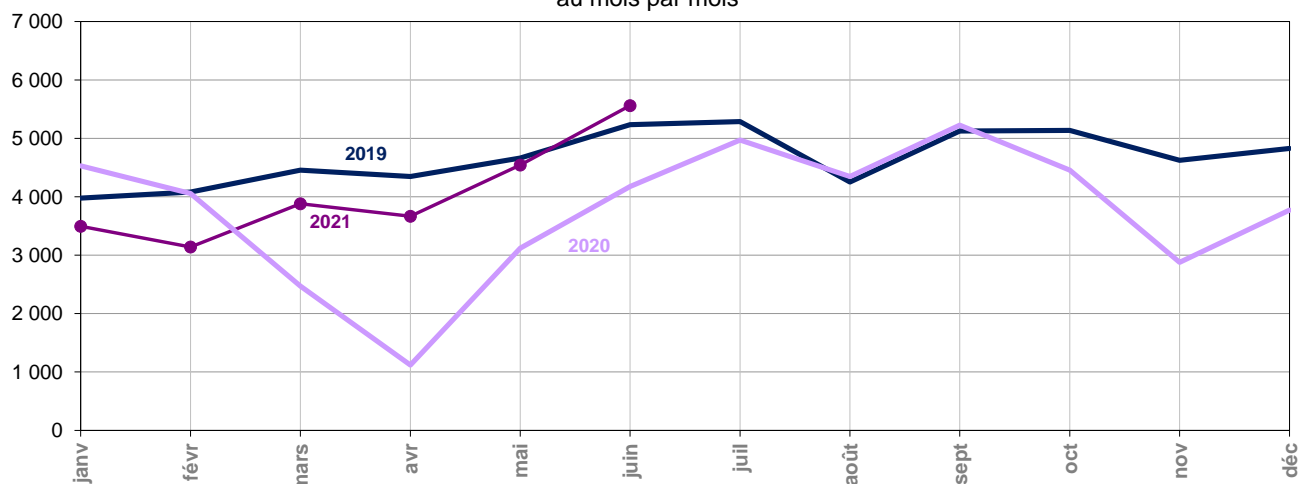


	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
2010	273	254	300	296	336	329	453	383	357	377	339	295
2011	324	269	301	360	322	336	354	370	347	351	296	333
2012	297	204	276	277	321	322	366	339	341	299	292	319
2013	243	221	200	236	224	293	344	322	312	308	252	313
2014	235	225	261	254	260	311	302	306	317	347	280	286
2015	262	235	219	258	267	299	353	332	257	378	296	305
2016	236	263	255	243	294	285	356	301	334	315	258	337
2017	255	204	267	281	297	324	343	297	297	319	272	292
2018	229	218	235	284	268	290	328	246	322	274	268	286
2019	239	254	255	235	243	292	328	290	310	257	257	284
2020	263	218	152	102	207	211	293	242	266	203	173	211
2021	172	172	187	203	216	289						

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), estimation 2021 d'après les données arrêtées au 09/07/2021



Accidents corporels au mois par mois



	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
2010	4 545	4 299	5 326	5 866	5 904	6 546	6 288	5 147	6 408	6 570	5 929	4 460
2011	4 912	4 357	5 333	5 744	6 098	5 722	5 415	4 748	5 976	5 995	5 253	5 471
2012	4 900	3 810	5 034	4 426	5 193	5 597	5 275	4 398	5 685	5 898	5 175	5 046
2013	4 259	3 755	3 887	4 420	4 503	5 376	5 509	4 341	5 493	5 381	4 989	4 899
2014	4 649	4 091	4 609	4 825	4 958	5 435	4 769	4 100	5 324	5 627	5 055	4 749
2015	4 277	3 709	4 273	4 637	4 741	5 528	5 041	4 279	5 200	5 085	4 998	4 835
2016	4 655	3 958	4 414	4 293	4 967	5 182	5 080	4 166	5 255	5 451	5 201	4 900
2017	4 420	3 876	4 946	4 948	5 112	5 747	5 148	4 291	5 088	5 351	4 987	4 699
2018	4 228	3 339	3 974	4 674	4 874	5 420	5 061	4 156	5 370	5 501	4 698	4 471
2019	3 977	4 082	4 455	4 347	4 664	5 235	5 287	4 253	5 127	5 135	4 625	4 829
2020	4 531	4 055	2 470	1 119	3 121	4 177	4 970	4 347	5 226	4 455	2 878	3 772
2021	3 496	3 140	3 880	3 668	4 542	5 562						

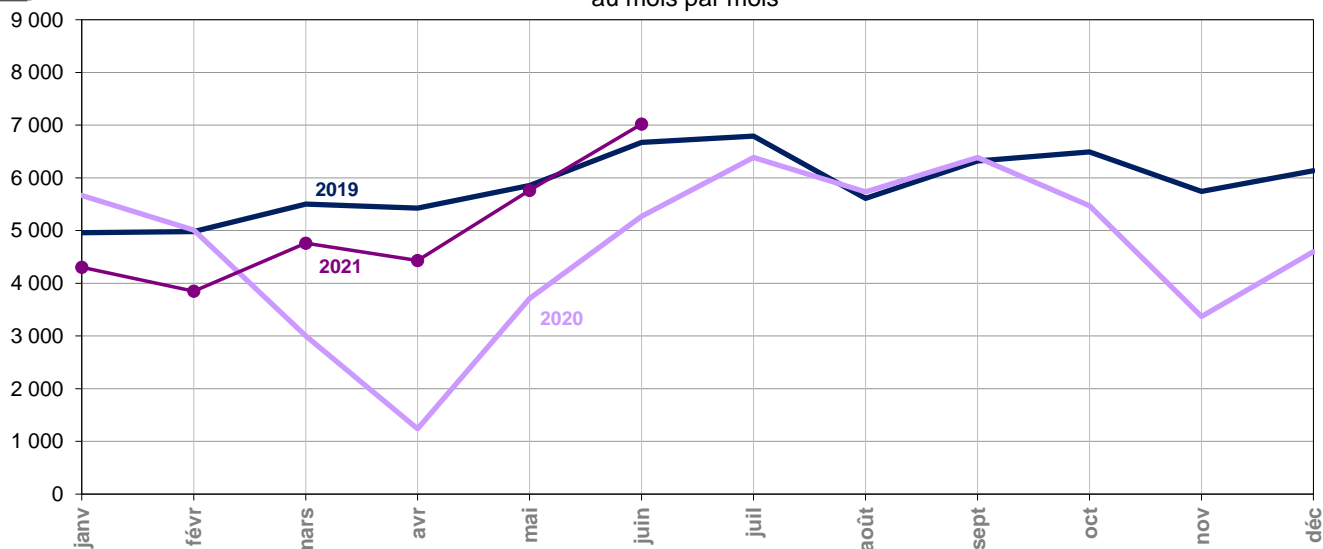
Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), estimation 2021 d'après les données arrêtées au 09/07/2021

NB : En couleur violet dans les tableaux, estimations provisoires (nouveau calcul avec le coefficient recalé sur les chiffres définitifs 2019 et les premiers mois quasi définitifs 2020).

En couleur bleu, données quasi définitives labellisées

En noir, données BAAC définitives labellisées.

Blessés au mois par mois



	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
2010	5 715	5 430	6 573	7 338	7 554	8 142	8 034	6 663	7 978	8 072	7 325	5 637
2011	6 025	5 478	6 553	7 256	7 519	7 165	7 036	6 101	7 346	7 474	6 440	6 858
2012	6 095	4 705	6 244	5 602	6 593	6 981	6 792	5 759	7 134	7 355	6 419	6 172
2013	5 178	4 593	4 878	5 481	5 678	6 576	7 017	5 735	6 759	6 602	6 053	6 057
2014	5 720	5 091	5 697	5 953	6 316	6 850	6 146	5 433	6 608	6 933	6 312	5 989
2015	5 260	4 685	5 296	5 771	5 968	6 857	6 545	5 570	6 534	6 285	6 022	6 009
2016	5 915	4 839	5 459	5 354	6 273	6 627	6 622	5 463	6 530	6 855	6 527	6 181
2017	5 419	4 787	6 156	6 233	6 367	7 193	6 795	5 523	6 295	6 497	6 192	5 927
2018	5 201	4 148	5 012	5 884	6 255	6 715	6 532	5 407	6 614	6 688	5 803	5 628
2019	4 959	4 982	5 500	5 427	5 854	6 671	6 792	5 612	6 320	6 493	5 743	6 137
2020	5 666	5 010	3 000	1 239	3 710	5 268	6 386	5 733	6 386	5 468	3 370	4 600
2021	4 303	3 849	4 760	4 433	5 763	7 020						

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), estimation 2021 d'après les données arrêtées au 09/07/2021

NB : En couleur violet dans les tableaux, estimations provisoires (nouveau calcul avec le coefficient recalé sur les chiffres définitifs 2019 et les premiers mois quasi définitifs 2020).

En couleur bleu, données quasi définitives labellisées

En noir, données BAAC définitives labellisées.

Méthodes de traitement des données

Le fichier BAAC (Bulletin d'Analyse des Accidents Corporels de la Circulation routière enregistrés par les Forces de l'Ordre).

Les accidents corporels ont été définis dans l'arrêté du 27 mars 2007 relatif aux conditions d'élaboration des statistiques. L'ONISR, en charge de l'administration et de la diffusion des statistiques d'accidentalité aux termes du décret du 15 mai 1975 relatif au CISR, a de longue date précisé les modalités de prise en compte des accidents.

Un guide rassemble des cas concrets et détaille la nomenclature du bulletin d'analyse des accidents corporels de la circulation (BAAC). Ce guide est régulièrement actualisé, la dernière version date d'avril 2017. Est classé comme accident corporel de la circulation tout accident, avec une victime, impliquant au moins un véhicule sur une voie ouverte à la circulation publique ; quel que soit l'événement causal, hors acte intentionnel de type suicide ou homicide. Les bulletins d'analyse des accidents corporels de la circulation (BAAC) sont fournis par les forces de l'ordre qui les remplissent à la suite de tout accident corporel où ils sont appelés. Le fichier est complété par les observatoires départementaux de sécurité routière. Les données brutes ayant servi au bilan font l'objet d'un recueil mis également en ligne.

Le baromètre mensuel

Le baromètre mensuel d'un mois donné concerne les accidents survenus jusqu'à la fin de ce mois, il est établi et publié le mois suivant.

Dans ce baromètre, les données définitives 2020 ont été intégrées.

Des remontées rapides transmises par les services du Ministère de l'intérieur, limitées aux nombres d'accidents corporels, de personnes tuées, blessées et blessées hospitalisées, permettent de donner une estimation provisoire du bilan de l'accidentalité en France d'un mois donné dès les premiers jours du mois suivant.

Ces estimations sont mises en regard des données BAAC en cours de saisie transmises dans les 48h par les forces de l'ordre à l'ONISR (nouveau protocole d'échange de données mis en place courant 2018). Elles sont alors extrapolées à partir des données brutes des remontées rapides et d'un coefficient calculé à partir des écarts observés l'année précédente entre remontées rapides et fichier BAAC définitif, font l'objet d'un baromètre mensuel commenté, offrant diverses comparaisons (du mois au même mois de l'année précédente, des premiers mois de l'année aux mêmes n mois de l'année précédente) ainsi qu'un suivi de tendance établi sur la base de 12 mois glissants.

Les séries conjoncturelles présentées dans cette publication portent sur les accidents corporels et les victimes de ces accidents enregistrés par la police et la gendarmerie. Ceux-ci sont comptabilisés au mois d'enregistrement. Les requalifications de ces accidents, y compris suppressions, sont prises en compte jusqu'à la date à laquelle sont arrêtées les comptabilisations, c'est-à-dire à la clôture de la base officielle en mai de l'année suivante.

Labellisation

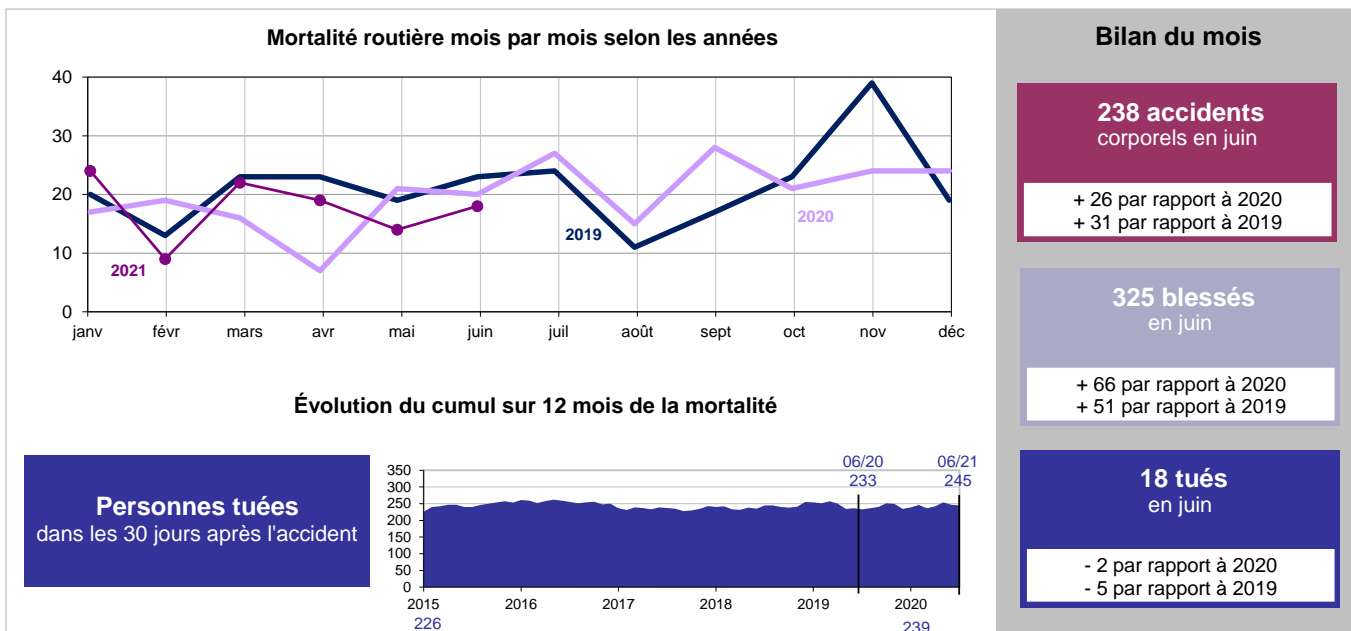
L'Autorité de la Statistique Publique a labellisé les principaux indicateurs d'accidentalité (France métropolitaine et Départements d'Outre-mer) pour ce qui concerne les données quasi-définitives de l'année N publiées fin janvier de l'année N+1, et les données définitives publiées à partir de mai de l'année N+1. Le baromètre intègre pour les années antérieures à 2021 les données labellisées.

Les méthodes statistiques sont précisées sur le site de l'ONISR :

<https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/outils-statistiques>

Un couvre-feu est en place sur tous les territoires d'Outre-mer à l'exception de Saint-Pierre-et-Miquelon et la Nouvelle-Calédonie (où aucune restriction sanitaire n'est actuellement appliquée, le virus n'y circule pas).

En **juin 2021**, les indicateurs de l'accidentalité en outre-mer sont **supérieurs** à ceux de juin 2020 et de juin 2019, à l'exception de la mortalité :
238 accidents corporels (soit 197 dans les DOM et 41 dans les COM-NC) contre 212 accidents en juin 2020 (soit respectivement 177 et 35) ;
325 blessés (soit 266 dans les DOM et 59 dans les COM-NC) contre 259 blessés en juin 2020 (soit respectivement 212 et 47) ;
18 tués (soit 15 dans les DOM et 3 dans les COM-NC) contre 20 tués en juin 2020 (soit respectivement 16 et 4).

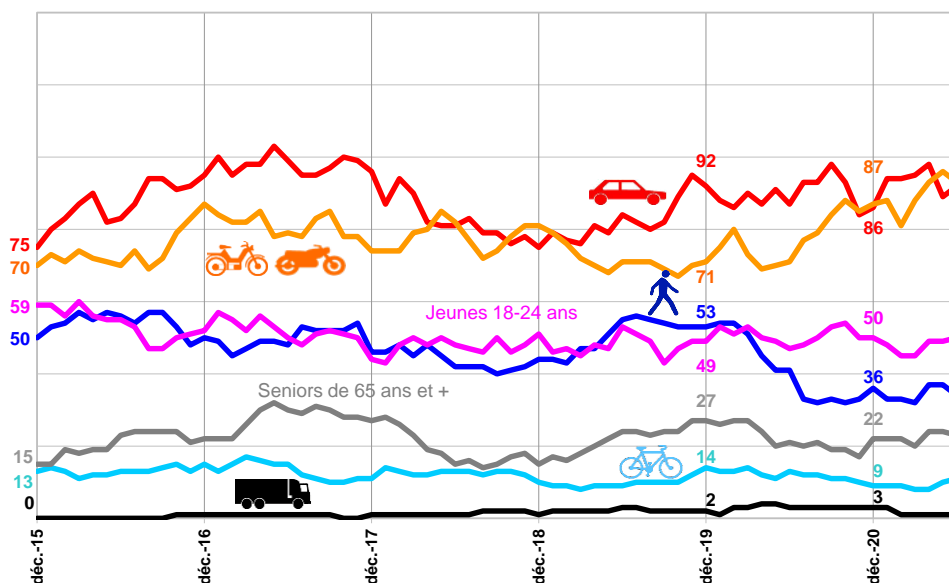


	Juin			Depuis le début de l'année						Sur une année glissante											
	2021	2020	2019	2021-2020		2021-2019		2021	2020	2019	2021-2020		2021-2019								
				Ecart	%	Ecart	%				Ecart	%	Ecart	%							
Accidents	238	212	207	+26	+12	+31	+15	1 424	1 068	1 394	+356	+33	+30	+2	2 979	2 498	2 783	+481	+19	+196	+7
Tués	18	20	23	-2	ns	-5	ns	106	100	121	+6	+6	-15	-12	245	233	245	+12	+5	+0	+0
Blessés	325	259	274	+66	+25	+51	+19	1 816	1 374	1 827	+442	+32	-11	-1	3 854	3 222	3 684	+632	+20	+170	+5

ns : évolution non significative

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : DOM + COM + Nouvelle-Calédonie
 Données définitives jusqu'en 2020, données provisoires 2021 arrêtées au 09/07/2021

Évolution de la mortalité routière cumulée sur 12 mois selon les usagers



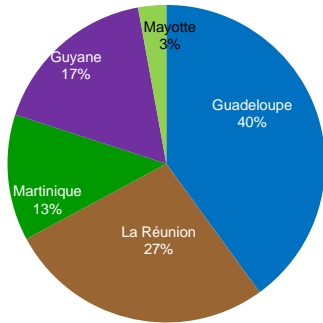
Nombre de personnes tuées cumulé sur 12 mois établi en

Juin 2021
% par rapport à l'année 2019

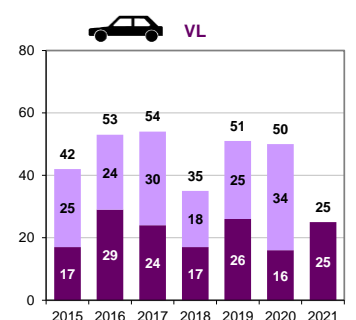
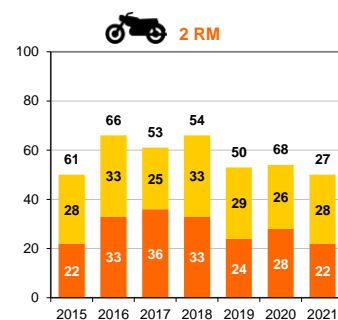
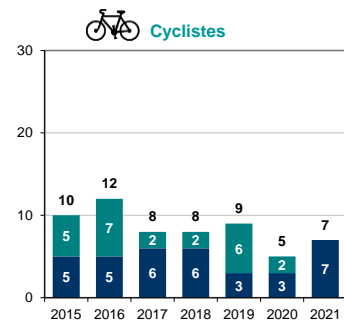
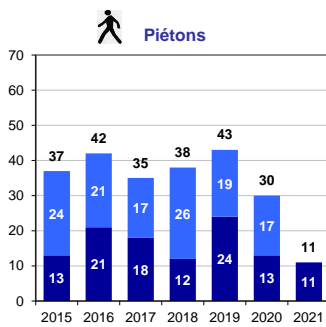
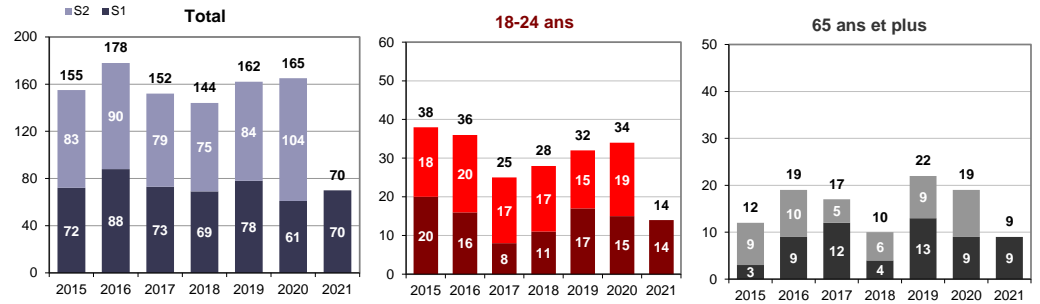
- VL
92 ; +0%
- 2 RM
93 ; +31%
- Jeunes 18-24 ans
50 ; +2%
- Piétons
34 ; -36%
- Seniors 65 ans et plus
23 ; ns
- Cyclistes
11 ; ns
- Usagers PL
1 ; ns

Évolution de la mortalité routière des types d'usagers par trimestre pour chaque année

Départements d'outre-mer

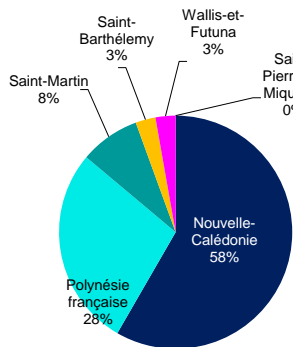


70 tués en 2021

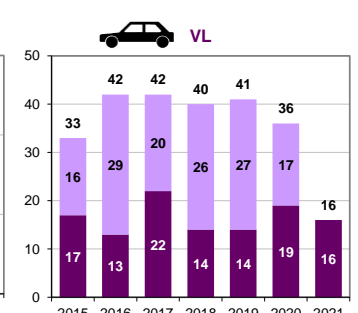
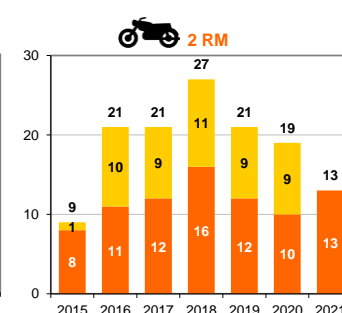
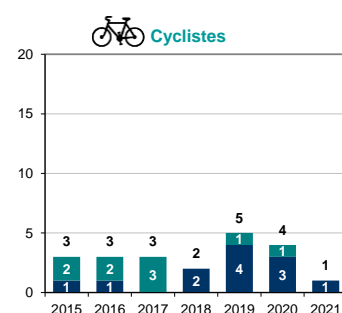
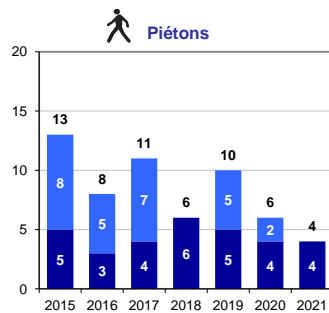
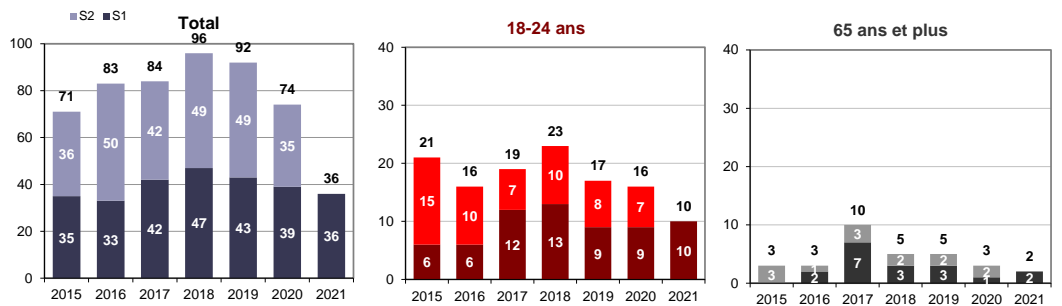


Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : DOM
Source : ONISR - données définitives labellisées jusqu'en 2020, données provisoires 2021 arrêtées au 09/07/2021

Collectivités d'outre-mer et Nouvelle-Calédonie



36 tués en 2021



Données issues des accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : COM + Nouvelle-Calédonie
Source : ONISR - données définitives jusqu'en 2020, données provisoires 2021 arrêtées au 09/07/2021